

# Engagé-es au quotidien pour nos métiers, nos droits et nos carrières !

# Votez



## Pour des élu-e-s engagé-e-s au quotidien !

Les représentant-es du SNASUB-FSU exercent, comme vous, dans les services, les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, dans les établissements publics nationaux.

Ils défendent vos droits efficacement, au quotidien, pour tous les actes de gestion concernant votre carrière, en faisant respecter des règles d'égalité de traitement entre tout-es.

Ils rendent compte de leur action, en toute indépendance des directions, et vous informent des enjeux et des décisions qui vous concernent.

Ils défendent en permanence la nécessité de (re)créer des emplois à la hauteur des besoins pour améliorer les conditions de travail.

## Pour reconnaître le travail de chacun-e, il faut requalifier les emplois et promouvoir les personnels !

Près d'1/3 des 20 000 SAENES (émargeant au groupe 1 de l'IFSE) exercent des fonctions relevant de la catégorie A, dans les services centraux, académiques et universitaires (les chefs de service ou de bureau) ou dans les établissements scolaires (les adjoint-es gestionnaires).

Le SNASUB-FSU a imposé en 2014 un plan ministériel triennal de requalification malheureusement trop éloigné de la réalité : **300 emplois requalifiés en A pour près de 6 000 SAENES concernés environ.**

Il faut pourtant en finir avec tous les décalages emploi-fonctions-statut de très nombreux collègues !

Le SNASUB-FSU est plus que jamais déterminé à gagner un vrai plan national ambitieux, pluriannuel, pour en finir avec toutes ces situations. Il faut faire reconnaître le travail des personnels concernés en les reclassant sur leur poste requalifié en catégorie A.

## Nos missions doivent être rémunérées à leur juste valeur !

La filière administrative n'est pas assez reconnue. On lui doit le bon fonctionnement du système éducatif qu'elle organise, encadre, gère, rendant ainsi possible l'acte éducatif ou de recherche. Les carrières et les rémunérations sont aujourd'hui dévalorisées au regard des missions de ses personnels. **Cela doit changer !**

Pour la catégorie B, les mesures de PPCR se sont limitées à corriger les plus gros défauts des grilles sans rénover vraiment les carrières, et n'ont pas permis une vraie revalorisation salariale. Dès maintenant : **dégel immédiat de la valeur du point d'indice ; poursuite ambitieuse de la revalorisation des grilles indiciaires !**

Le SNASUB-FSU défend un plan salarial de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 20 ans.

## Voter pour le SNASUB-FSU, c'est se prononcer pour :

- **Réduire le nombre de grades en catégorie B** : reconstruction de la carrière d'abord sur deux grades (au lieu de trois actuellement) avec un nombre d'échelons revalorisés permettant une carrière linéaire.

- **Augmenter les possibilités d'avancement de grade** (les ratios promus-promouvables) pour **en finir avec les situations de blocage** aux sommets des grades qui aggravent l'injustice vécue par nombre de collègues qui attendent de trop longues années un changement de grade.

- **Faire reculer les logiques managériales d'individualisation et d'arbitraire**, toujours plus poussées, à laquelle nos carrières et nos rémunérations sont de plus en plus soumises. Ces logiques abiment les collectifs de travail et les garanties collectives, et accentuent la mise en concurrence des personnels entre eux.

**29** > **06**  
NOV DÉC

# Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE

Élections professionnelles  
du 29 novembre au 6 décembre 2018

**CAPN** | Secrétaires administratifs  
de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

**CAPN des SAENES : je vote SNASUB-FSU**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Le SNASUB-FSU est le syndicat qui, avec constance et détermination, défend les revendications avec le souci de faire avancer, toujours, la situation des personnels

Parce qu'il défend le service public, le SNASUB-FSU est le syndicat qui revendique avec le plus de force la reconnaissance des personnels, de leur travail, de leur engagement et expertise professionnels.

Pour cela, en plus de son action permanente pour renforcer et défendre nos statuts, exiger l'amélioration du pouvoir d'achat de chacun-e, le SNASUB-FSU fait campagne pour gagner la requalification massive des emplois et la promotion concomitante dans le corps des attachés d'administration des personnels qui les occupent.

**Nous nous opposons aux suppressions de postes et menons la bataille de l'emploi public sans relâche**, pour améliorer le fonctionnement de l'administration centrale, des services académiques, des universités et des établissements scolaires. **(Re)créer des postes en catégories B et A**, c'est ouvrir des possibilités d'avancement et de promotion à la hauteur qu'exigent les revendications de tout-es d'être reconnus et d'avoir un droit effectif à la carrière.

**OUI à un service public de proximité et une action administrative de proximité en académie : NON aux fusions d'académies !**

Le SNASUB-FSU n'a jamais considéré qu'il pouvait y avoir de bonne révision de la carte des académies a fortiori dans un contexte où les logiques de réorganisation

sont d'abord imposées pour répondre aux exigences de l'austérité budgétaire ! C'est pour cette raison qu'il a été la première organisation syndicale, avec sa fédération, la FSU, à s'opposer aux fusions d'académies. Il est la première force syndicale à mobiliser les personnels et à construire le rapport de force pour éviter le pire, la perte des emplois et des savoir-faire.

Les agents publics et les services publics, pas plus que les citoyens, ne sont responsables de l'endettement de l'Etat ni des cadeaux fiscaux faits aux plus riches. Pendant ce temps, les dividendes versés aux actionnaires en cessent de grimper, faisant des entreprises du CAC40 les championnes de la financiarisation et de la privatisation des richesses.

**Nous refusons les politiques d'austérité** mises en place par les gouvernements successifs car elles aggravent les inégalités.

**Nous combattons la politique gouvernementale « action publique 2022 »** et ses attaques contre la fonction publique et les services publics, sa remise en cause des statuts et de leurs garanties collectives, le développement accru des politiques managériales et le recours à la précarité qu'elle prévoit.

**Une réforme fiscale au service du plus grand nombre est possible. Elle permettrait de financer l'amélioration concrète**

**de nos services publics et de nos conditions de travail.** Dans les établissements et les services de l'éducation nationale par exemple, cela rendrait possible la recréation des milliers de postes administratifs supprimés depuis 2004 (environ 8 000) bien au-delà des quelques emplois concédés lors du précédent quinquennat. Dans l'enseignement supérieur, les emplois administratifs nécessaires à l'accomplissement des missions quotidiennes des personnels et aux fonctionnements améliorés des établissements pourraient ainsi être créés.

**Cela donnerait de véritables moyens pour enrayer le développement très important des situations de stress et de souffrance au travail.**

**POUR VOUS DÉFENDRE,  
POUR GAGNER  
DES AMÉLIORATIONS  
DE VOS QUOTIDIENS  
PROFESSIONNELS ET  
DE VOS DÉROULEMENTS  
DE CARRIÈRE :  
VOTEZ SNASUB-FSU !**

**29** > **06**  
NOV DÉC

**Votez ! SNASUB  
FSU**

**FAITES-VOUS ENTENDRE**